

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs, administrateurs de mutuelles, maîtrise d'ouvrage comptabilité d'assurance, communication financière.

Pour obtenir quoi ?

Acquérir les connaissances comptables en assurance non vie, liées aux 3 cycles : technique, placement, frais de gestion. Maîtriser la production des états comptables et leur interprétation.

Quels objectifs pédagogiques ?

Saisir la norme comptable spécifique à l'assurance de risque.

Maîtriser les écritures des cycles Technique / Placement / Frais de gestion.

Expliquer les documents comptables de synthèse : bilan, résultat et principaux tableaux de l'annexe.

Développer une analyse critique sur la pratique comptable en fonction des garanties concernées.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une alternance d'exposés sous forme de diaporama, de jeux (domino pédagogique, de questionnaire « à l'écran », de test) et d'une étude de cas, afin d'obtenir un flux d'échanges permanent.

Quels sont les prérequis ?

Une connaissance en comptabilité générale (principe partie double)

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Spécificités du secteur économique

Spécificités de la comptabilité d'assurance

Comptabilité des placements :

- Produits financiers courants
- Produits obligataires spécifiques : ICNE (intérêts courus et non échus) et amortissement des surcotes et décotes
- Valorisation des actifs

Comptabilité technique :

- Enregistrement des primes
- Provisions pour prime non acquise (PNA) et primes acquises non émises (PANE)
- Notion de primes acquises
- Enregistrement des sinistres payés
- Notion de provision pour sinistres à payer (PSAP) :
 - Provision pour sinistres connus et provision pour sinistres non connus
 - Charges des sinistres comptables
 - Charges des sinistres par année de survenance
- Provision pour risques en cours
- Provision pour risque croissant
- Provision d'égalisation
- Comptabilisation de la cession en réassurance (flux, variation des provisions cédées, commission de réassurance et participation au bénéfice)

Comptabilité des frais de gestion

- Charges par nature
- Charges par destination

Les principaux états comptables

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

François MATHÉ,

Diplômé d'actuariat. Expérience de 20 ans en comptabilité, contrôle de gestion et audit en assurances. Il dispose d'une certification de Niveau II en tant que formateur et consultant.



La formation en pratique...

Quand et où ?

28 juin 2023

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Le formateur est très pédagogue et dynamique. Je craignais la formation au format Teams, mais Mr Mathé a su capter notre attention. »

CR, Expert Process et Contrôle Interne – LA BANQUE POSTALE ASSURANCES IARD